

Compte rendu de la réunion du Comité scientifique des LéA

26 mai 2021

Participants

Personnes présentes : BRUGUIÈRE Catherine, CHABANNE Jean-Charles, CHAREYRON Pierre, DELARUE BRETON Catherine, DEZUTTER Olivier, FLIPO Nathalie, GARDIÈS Cécile, HAMMOUD Rim, JOSEPH Bertille, LEYRIT Alexandra, LOISY Catherine, MONOD-ANSALDI Réjane, PRIEUR Michèle, PROMONET Aurore, PULIDO Loïc, QUILIO Serge, ROUBIN Sophie, THOMAS Marie-Claire, TROUCHE Luc, VALENTIN Sylvie

Excusés : BÉCU-ROBINAULT Karine, CORDIER Frédérique, DARCHY-KOECHLIN Brigitte, LOUVEAUX François, MARTIN Sylvie, MAZZA Stéphanie, NIZET Isabelle, QUEF Didier, RIA Luc, SENSEVY Gérard, LALLE Philippe

Documentation

[Missions](#) du CS des LéA.

[Composition](#) du CS des LéA

[Composition](#) du comité de pilotage du réseau des LéA, [missions et présentation des membres](#)

Compte-rendu de la commission de sélection du [24 mars 2021](#)

[Pages des LéA](#) sur le site de l'Ifé

[Blog des LéA](#)

[Collection LéA HAL](#)

Toutes archives accessibles sur [Tableau de bord du CS des LéA](#).



Relevé de conclusions

Relevé de conclusion en relation avec la partie Bilan

Positionnement des LéA dans le nouvel IFé

Le réseau des Lieux d'éducation Associés à l'Institut français de l'éducation (LéA) est aujourd'hui inscrit dans le projet et la structure de l'IFé. Il contribue à positionner l'Institut comme une interface recherche-intervention-formation en éducation, avec des LéA ancrés dans les thématiques des projets prioritaires de recherche et de formation de l'IFé. Par ailleurs, le réseau conduit des analyses sur les recherches collaboratives qui nourrissent la conception d'un Diplôme d'établissement (DE) consacré au développement professionnel de « passeurs en éducation ». Ce DE est un projet transversal à l'IFé, en cours d'habilitation à l'ENS. Le réseau des LéA s'est doté d'un comité scientifique qui lui est propre et qui représente ses différents partenaires institutionnels et recherche, à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Bilan d'activité du réseau des LéA

- Le compte-rendu de la [commission de sélection 2021](#) et l'analyse du renouvellement des laboratoires porteurs des LéA entre les années 2019 à 2022 font apparaître l'attractivité du réseau tant du point de vue de la recherche que des lieux d'éducation et de formation. En revanche le réseau a des difficultés à associer des lieux d'enseignement du supérieur. La thématique -3 +3 pourrait être une piste à explorer.
- Il est éclairant d'analyser l'activité des LéA à partir des critères d'évaluation de l'HCÉRES¹. L'analyse met en évidence que le volume et le type de productions du réseau des LéA est comparable à ceux attendus d'une unité de recherche à effectifs équivalents, avec ses spécificités (recherches collaboratives co-signées avec des non-chercheurs). La visibilité de ces productions, notamment celle des thèses et des mémoires, serait à améliorer (pistes : affichage sur le site des LéA ; tags dans la collection HAL des LéA).

Relevé de conclusion en relation avec les questions posées au CS

Quelles thématiques des LéA ? Pour quelle visibilité ?

- Il est difficile de réduire à quelques mots-clés la définition des problématiques travaillées dans un LéA. Il pourrait être demandé aux LéA de se définir à l'aide d'un petit texte et de trouver une méthodologie pour dégager des vues synthétiques des objets complexes travaillés.
- Les thématiques et leur visibilité posent la question du double adressage : champ des pratiques et champ des recherches, en réponse à deux types de commande, celles

¹ HCÉRES : Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ([site](#)).



identifiées dans les unités de recherche, et celles identifiées dans les lieux d'éducation. A cela s'ajoute les commandes institutionnelles diverses (CSEN², ANR³, DGESCO⁴, etc.).

- Les LéA peuvent également être caractérisés par les modalités du travail collaboratif, les formes de la collaboration n'étant pas uniformes dans les LéA. Il existe des catégorisations scientifiques comme par exemple celle d'Yves Bonny⁵ qui peuvent servir d'appui.

Quelles priorités pour le réseau des LéA ?

- *Le développement des professionnels*
 - Il y aurait un intérêt à documenter les effets induits par la participation des acteurs de l'éducation, de la formation *et de la recherche* à un LéA : effets sur leur développement professionnel et sur le développement de leur institution.
 - Le renforcement des liens avec les INSPÉ et le réseau des INSPÉ pourrait être un levier pour mieux inscrire les LéA comme terrain de développement professionnel et d'étude du développement professionnel.

Les questions du développement professionnel sont des questions qui impliquent un temps long, pas toujours compatible avec la durée d'un LéA (3 ans, renouvelable une fois).

- *Meilleure compréhension de la collaboration et développement de l'expertise « passeur »*
 - Le réseau des LéA se définit comme un « laboratoire » sur les recherches collaboratives, et un observatoire des conditions de leur développement et de leur réussite, grâce à leur accompagnement à différentes échelles. Cette dimension est une spécificité du réseau des LéA mais elle dépend des ressources humaines et des moyens de financement pour la maintenir et la développer.
 - Le partenariat engagé avec les LéAL de l'université libanaise de Beyrouth et avec l'équipe Partenariat Recherche Pratiques en Éducation de l'UCQA est une opportunité pour formaliser ce que sont les LéA, les savoir-faire du dispositif, leurs limites et leurs possibles adaptations, les conditions de formation des passeurs. Il offre également un contexte pour répondre à des appels à projet.
- *Extension du réseau et diversification des recherches*
 - Pour pouvoir effectuer un accompagnement satisfaisant de chaque LéA, animer leurs travaux croisés au sein du réseau, et pour conduire une activité réflexive et des analyses « sur » les LéA en termes de collaboration, d'accompagnement, de développement professionnel, l'expérience accumulée sur plus d'une décennie conduit à limiter le nombre de LéA sur une durée de 3 ans à sa jauge actuelle (environ 35 LéA actifs).
 - Pour autant, l'extension et la dissémination du réseau est un enjeu important. Pour étendre le réseau, une des perspectives est de l'organiser en deux cercles, en invitant les LéA du

² Conseil scientifique de l'éducation nationale ([site](#)).

³ Agence nationale de la recherche ([site](#)).

⁴ Direction générale de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale ([site](#)).

⁵ Bonny, Y. (2017). Les recherches partenariales participatives : Éléments d'analyse et de typologie. Dans Gillet, A. et Tremblay, D.-G., *Recherches partenariales et collaboratives* (pp.25-44), Presses Universitaires de Rennes,,

réseau central à parrainer d'autres LéA qui formeraient un second cercle, dans des temporalités différents (temps court, temps long). Une autre modalité ou modalité complémentaire serait de prendre appui sur des LéA qui sont renouvelés pour 3 années, ou sur les équipes éducatives ou les chercheurs qui s'engagent dans un nouveau projet de LéA, pour tutorer des LéA entrants.

Quelle(s) collaboration(s) au sein des LéA ?

Le réseau accueille de plus en plus de LéA qui mettent en jeu des types de collaboration très différents : LéA inscrits dans des réseaux d'établissements impliquant différentes échelles et modalités de travail collectif ; diversification des méthodologies de recherche ; diversité des statuts et des formes d'implication des acteurs de l'éducation et de la formation. Dans ce contexte, il semblerait intéressant d'explorer et de mieux comprendre la diversité des formes de collaboration au sein des LéA.

En conclusion, les LéA offrent un terrain propice à des études sur ses problématiques-clefs liées aux recherches collaboratives (effets induit par la participation à un LéA sur le développement professionnel, formes de collaboration au sein des LéA, modalités d'accompagnement des recherches collaboratives, liens et équilibres entre « recherche » et « terrain », etc.). A ce stade, il manque au réseau des moyens en termes de pilotage scientifique (chercheurs titulaires ou associés de longue durée), de bourses de thèses, de financements de master ou de postdoc.

